L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 6 JANVIER 1896 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 6 JANVIER 1896.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement de Choix.

Propriétés de Choix dans les Troisième et Quatrième Districts.

A L'ENCAN,

Jeudi, 9 Janvier 1896.

Dans l'affaire de la succession d'Andrew Weber.

No 47,023.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division "A".

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau No 512 rue Carondelet.—JEUDI, 9 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières et des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu et signé le 14 novembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, seront vendues à l'enchère publique :

1° Le cottage double Nos 4012 et 4014 rue Dauphine, situé dans le Troisième District de cette ville désigné par la lettre F, dans l'îlet No 180, borné par les rues Dauphine, Mazant, Bartholemy et Royale, d'après un croquis et certificat voyer par A. de Armas, député-voyer de cette ville, daté le 1er août 1884, et annexé à l'inventaire de la succession de M. C. Hoffman.

Me par Jas. Hale Kolle, ancien notaire en cette ville, le 31 juillet et les 1er et 2 août 1884, le dit lot d'après le dit croquis mesurant, mesure anglaise, 34 pieds 5 pouces de face à la rue Dauphine sur 155 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage simple touchant le No 4016 rue Dauphine, désigné par la lettre G, îlet No 180, borné par les rues Dauphine, Mazant, Bartholemy et Royale, sur le croquis mentionné ci-dessus, d'après lequel dit croquis le dit lot mesure (mesure américaine) 22 pieds 9 pouces de face à la rue Dauphine, 159 pieds 10 pouces et 9 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot F, 127 pieds 10 pouces et 9 lignes de profondeur du côté des lots H, J et K, ensuite se rétrécissant à angles droits 7 pieds et ayant une autre profondeur de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur une largeur dans le fond de 15 pieds et 9 pouces.

3° Un certain lot de terre, connu par les Nos municipaux 7?6 et 728 rue Mazant, désignés par la lettre K dans l'îlet No 180, borné par les rues Mazant, Dauphine, Royale et Bartholemy d'après le croquis mentionné ci-dessus, lequel dit lot mesure, au pied américain, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazant sur 103 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connus comme les Nos municipaux 2929 et 2931, dans l'île, borné par les rues Deuxième, Willow, Dante et Première, désignés par les Nos 20, 21 et 22 dans l'îlet No 401 sur un plan déposé au bureau de Wm Delacy, anciennement encanteur. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 29 pieds 4 pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur chacun, de 96 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, le lot No 22 mesurant l'angle rue des rues Deuxième et Claiborne.

5° Le cottage double connu par les numéros municipaux 2405 et 2407, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Josephine, Freret, Locust et St Andrew, désigné par la lettre Q, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémecourt, voyer, daté le 19 mars 1879, de l'îlet No 35, lequel dit morceau ou portion de terre mesure 30 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Josephine, sur 70 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, lequelle portion de terre est formée de la moitié de l'angle sud-est de la rue Josephine du lot No 24 de l'îlet No 295, lequel lot No 24, ensemble avec le lot y touchant, No 25, a été acquis par Henry Haag par achat de H. Wellman, par acte de vente passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, en cette ville, daté le 10 juin 1878.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste en un et deux ans, garanti par hypothèque et lien de vendeur et billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à passer de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, l'acquéreur devra faire assurer la bâtisse et transférer les polices au tenteur ou bâtisse et payer les honoraires d'avocat relatifs dans le procès pour recouvrer le montant des dits billets, ou n'importe quelle partie y compris. Les taxes de ville et d'État de l'année 1895 sont payées et un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire.

19 nov—19 24—déc 1 8 15 22 29—jan 2 4 date

Le Plaisir est Fini,

Maintenant Occupons-Nous des Affaires.

Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville

De la Nouvelle-Orléans pour 1895, de

SOARDS

Donne les nouveaux numéros des maisons et ignore les anciens, entre l'avenue de l'Esplanade, 3me Dist., et la rue Upperline, 6me Dist., de Remparts au fleuve.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nôtre devient indispensable.

Vu des décès survenus et des délinquants parmi les souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

L. SOARDS, Editeur,
606 Common Place, rois Camp.

SPEAK FOR YOUR AGENTS,
AND YOU are all your self, really good for nothing. Try BROWN'S IRON BITTERS, it will cure you, cleanse your liver, and give a good appetite.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tout l'Ilet de Terre

Borné par la Promenade Carondelet, les rues Conti, Rendon et l'Avenue Hagan.

Succession de Mme S. A. Knapp.

No 46,462 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.—John J. Castell, Encanteur—Bureau No 144 rue Carondelet, il sera vendu à l'encan, MERCREDI 5 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B daté et signé le 23 décembre 1895, dans l'affaire ci-dessus la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, et formant tout l'îlet de terre borné par les rues Carondelet Walk, Conti et Rendon, et l'avenue Hagan, le dit îlet mesure, conformément au dit plan, dressé par J. Hennecourt, voyer, en date du 23 mars 1876—69 pieds 11 pouces et 2 lignes sur l'avenue Hagan, 95 pieds 8 pouces 1 ligne sur la rue Rendon, 308 pieds 11 pouces 8 lignes sur la Promenade Carondelet, 307 pieds 11 pouces 2 lignes sur la rue Conti.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant B. P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 janv—5 12 19 26—fev 2 5

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur vis-à-vis le Maginnis Cotton Mills.

Succession Lucie Peres, épouse décédée de Joseph Soubie.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 44,745.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, 15 janvier 1896, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, rue Baronne, entre les rues Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, date du 13 décembre 1895, pour le compte de la susdite succession—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Hôpital, Burgundy et Rocheblave, mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue Ursulines, sur une profondeur de 105 pieds 2 8/12 pouces. Les améliorations consistent d'un splendide cottage presque neuf, élevé et retiré de la rue, ayant cinq chambres, jardin de côté, citerne, hangar, lieux d'aisances, une barrière d'ornement en fer et connu par le numéro municipal 2,512 avenue des Ursulines. Et en vertu du même ordre et le même jour ci-dessus mentionnés à 10 heures précises au dit No 2513 avenue des Ursulines, il sera vendu un assortiment de meubles de maison

Conditions pour les meubles—Comptant à l'adjudication. Pour la propriété—Un tiers ou plus comptant, et le reste, s'il y en a, en un crédit d'un an ou un et deux ans, au gré de l'acquéreur, avec billets à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèques et privilège du vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de garantie de non aliénation, cinq pour cent honoraires d'avocat et tous frais de police au porteur des billets, et l'acquéreur devra payer en sus du prix de son enchère, toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1896. L'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent à l'encanteur pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Joseph Duvignand, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22déc—22 29 jan5 12 19 22

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ameublement de Maison et Argenterie,

Au No 4920 rue Prytanée.

MARDI, 7 JANVIER 1896.

Succession de Mme Mary L. Ross.

PAR CURTIS & WALMSLEY—Wm. P. Curtis, encanteur—MARDI, 7 janvier 1896 à 11 heures A. M., à la résidence No 4920 rue Prytanée dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Lne, conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, portant la date du 27 décembre 1895, lieu et date fixés de la succession de Mary L. Ross, No 46,017 du dossier de la dite Cour, nous offrirons en vente tout le mobilier appartenant à la dite succession, consistant en un lot de maison en argenterie et un autre lot complet et enregistrés en nos bureaux.

Conditions—Comptant.

CURTIS & WALMSLEY,
137 rue Carondelet.

22déc—22 jan5 6 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un ilet carré de terre de choix à Carrollton.

Succession de Rosemond De Armas.

No 44,869—Cour Civile de District.

JEUDI, 9 JANVIER 1895.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau, 512 rue Carondelet JEUDI, 9 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre issu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", en date du 3 décembre 1895, dans l'affaire intitulée Succession de Rosamond De Armas, No 44,869, du Dossier de la dite Cour pour le compte de ladite succession aux enchères publiques, il sera vendu—

Un certain ilet de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson Pritchard et Dousième.

Conditions Comptant : 20 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumera les Taxes de ville et d'État sur ladite propriété pour l'année 1895.

Acte vente pardevant ——, notaire aux frais des acquéreurs.

8déc—8 15 22 29—janv 5 à date

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John L. Stanley.

Propriétés de valeur sur les rues Thalie et Willow.

No 47,483—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR E. CURTIS, Encanteur — Bureau No 54 et 56 rue Baronne— MARDI, 7 janvier 1896, à midi à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Geo H. Théard, Esq., juge, daté le 21 novembre 1895 et à moi adressé, je procéderai à la vente, dans l'affaire ci-dessus intitulée, au jour et à l'heure ci-dessus indiqués—

No 1. Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 450, borné par les rues Willow, Thalie, Erato et Claiborne, désigné par la lettre M sur un certain plan certifié d'arpentage, fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, le 12 novembre 1895, enregistré en l'étude d'Edgard M. Cahn notaire, et mesurant 82 pieds de face à la rue Willow, la même mesure sur la ligne du fond, le dit lot M, désigne sur le dit plan, 82 pieds 1 pouce de profondeur et de façade sur la rue Thalie et la même largeur sur l'autre ligne du côté la plus rapprochée de la rue Willow et formant l'encoignure des dites rues Willow et Thalie.

No 2. Un certain lot avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant situé dans le même district et ilet où la propriété ci-dessus décrite, lequel dit lot est dans le fond du dit lot M et désigné par la lettre O sur le dit plan dont il est fait mention ci-dessus et le dit lot commence à partir du dit plan à une distance de 82 pieds 2 pouces de l'encoignure des dites rues Willow et Thalie et mesure 40 pieds 6 pouces et 7 lignes de face sur la rue Thalie, la même largeur dans le fond, 32 pieds sur la ligne de côté le divisant du dit lot M, et une semblable mesure 32 pieds sur l'autre ligne de côté les divisant de la Claiborne.

Conditions—Comptant; acte de vente pardevant Edward M. Cahn, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 déc—6 11 18 25—janv 1 2 3 4 5 6 7

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Scierie Flottante dans la Rivière Tchefuncta,

Près de Madisonville, Louisiane,

Un Lot de Troncs et de Bois de Charpente,

Dans le Bayou Lacombe,

A L'ENCAN.

Dans l'affaire de "The Pelican Saw Mill and Manufacturing Company", en liquidation.

No 45,850—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Vente du Receveur.

PAR ALFRED C. GREEN, encanteur. Bureau No 228 rue Commune—JEUDI, 16 janvier 1896, à midi, à la Bourse d'Encan, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 30 décembre 1895, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-dessous décrite—

Une Scierie Flottante sur la rivière Tchefuncta, près de Madisonville, Lne.

2° Un lot de Troncs d'Arbres et de Bois de Charpente, dans le Bayou Lacombe, Lne.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.

1 janv 1 5 12 à date

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

August Bowman vs ses Créanciers

No. 47,591, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Contenu entier du Magasin No 607 rue Poydras, près Camp.

Consistant en Buffets et Souliers pour hommes dames et enfants, Malles, Vaises Vitrines Bancs, Tabourets, Bure ux, Comptoirs etc.

Aussi—Le droit d'occuper le magasin avec un sous bail jusqu'au 30 Septembre 1896.

PAR BAUMGARDEN & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 826 rue Commune—LUNDI, 13 Janvier 1896 à 11 heures A. M., sur les lieux No 607 rue Poydras, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 31 décembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques, sans limite, les marchandises énumérées plus haut.

Conditions—Comptant.

1er jan—1 5 9 à date.

PAR STUART & LEWIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic provisoire.

Le contenu entier d'un magasin de modes et de chapeaux, No 6 rue Bourbon, près Canal, comprenant un assortiment général de chapeaux, soieries, rubans, fleurs, etc., etc., installations, vitrines, etc.

Dans l'affaire de Mme Veuve Barry vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans —Division E—No 48,012

PAR STUART & LEWIS—Charles D Stuart, Encanteur—Bureau : No 737 rue Gravier, MARDI, 7 janvier 1896, à 11 heures A. M., dans le local ci-dessus mentionné, il sera vendu aux enchères publiques par et en vertu d'un ordre de l'Honorable George H Théard, juge de la susdite Cour et Division, daté et signé le 26 décembre 1895 les objets décrits ci-dessus appartenant à la dite insolvabilité. Le tout d'après l'Inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

28 déc—29—2 7 jan

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Peter Weber.

No. 47,080 Cour Civile de District.

MARDI, 4 FEVRIER 1896.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur.—Bureaux No 629 rue Commune—MARDI, 4 Février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre en date du 24 décembre 1895, rendu par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire de la Succession de John Peter Weber, No 47,080, du dossier de la dite Cour et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique :

Cinq certains lots de terre, ensemble avec tout ce qui y est attaché, situés dans le Septième district de cette ville, dans la partie anciennement connue comme faubourg Plaisance étant l'ilet No 13 du dit faubourg, maintenant No 275 du plan de ville qui est composé entre les rues Gentilly, Tonti, Canal et l'avenue de la Louisiane. Les dits lots sont désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10 sur un plan fait par H. W. W. Reynolds ingénieur civil, en date du 15 décembre 1894 et mesurant comme suit, à savoir :

Le dit lot No 6 étant le cinquième lot de l'encoignure des rues Chestnut et Toledano et mesure trente-deux pieds (32) de face à la rue Chestnut sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix-huit pieds (118), les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros municipaux 3318 et 33.0 de la rue Chestnut et consistent d'une résidence en bois à un étage ayant deux corps de logis, retirée de la rue, ayant galerie de façade, quatre chambres, office, hangar, cuve, etc. chaque côté rapporte par an $361.

Le dit lot No 7, qui est le quatrième lot de l'encoignure des rues Chestnut et Toledano et mesure trente-deux pieds (32) de face à la rue Chestnut sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix-huit pieds (118), les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros 3312 et 3310 rue Chestnut et consistent d'une résidence en bois à un étage et deux corps de logis, retirée de la rue, ayant galerie de façade, quatre chambres, office, hangar, cuve, etc. Chaque côté rapporte $230 par an.

Le lot No 9, qui est le deuxième de l'encoignure des rues Chestnut et Toledano, mesure trente-deux pieds (32) de face à la rue Chestnut sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de trente-six pieds (36) les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros municipaux 3304 et 3306 de la rue Chestnut et consistent en une résidence en bois à un étage et à deux corps de logis, ayant galerie de façade, cinq chambres, cabinet bains, hangar, cuve, etc.; Rapporte ce chaque côté par an $300.

Le lot No 10 qui forme l'encoignure des rues Chestnut et Toledano, et mesure trente deux pieds (32) de face à la rue Chestnut sur une profondeur et de face à la rue Toledano de cent dix huit pieds (118) entre lignes égales et parallèles. Les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros municipaux 3,00 et 3302 et consistent en une résidence en bois à un étage et à deux corps de logis, ayant galerie de façade, cinq chambres, cabinet bains, hangar, cuve, etc.; Rapporte ce chaque côté par an $300.

Le lot No 10 qui forme l'encoignure des rues Chestnut et Toledano, et mesure trente deux pieds (32) de face à la rue Chestnut sur une profondeur et de face à la rue Toledano de cent dix huit pieds (118) entre lignes égales et parallèles. Les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros municipaux 3,00 et 3302 de la rue Chestnut et consistent en une résidence en bois à un étage et à deux corps de logis, ayant galerie de façade, cinq chambres, cabinet bains, hangar, cuve, etc.; Rapporte ce chaque côté par an $300.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville ; dans l'ilet marqué du numéro 19, dans l'ilet No 18, maintenant l'ilet No 403, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de l'ancienne municipalité No 2 en mai 1840, et déposé à l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne et Robertson, l'avenue Cleveland, anciennement Jackson ou Gasquet, et l'avenue Tulane, anciennement Common. Le dit lot mesure, au pied américain, vingt-neuf (29) pieds de face à la rue Claiborne, entre les avenues Cleveland et Tulane, sur une profondeur de cent dix (110) pieds, entre lignes parallèles. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par le numéro municipal 258 rue Claiborne

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une bâtisse en bois à une étage, avec quatre chambres et une bâtisse en bois dans le fond à deux étages, ayant deux chambres sur l'étage du bas et de x chambres sur l'étage du haut, avec hangar bien entouré, 3 cuves, water works, etc., rapportant $300 par an.

Et ce tain lot ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Philip, Première et St-Denis, étant désigné par le No 13 sur un plan de C. F. Zimpe, voyer, en date du 26 mai 1883, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, le dit lot formant une encoignure des rues Dryades et Philip, mesurant trente (30) pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent cinquante (150) pieds entre lignes parallèles et face à la rue Philip.

Les améliorations sur l'encoignure des rues Dryades et Philip consistent en une bâtisse en bois à un étage, ayant deux chambres occupées comme épicerie et bar-room. Adjoig ant est une bâtisse en bois à deux étages, ayant de x chambres au-dessus et deux chambres au-dessous, avec hangar, cuve, etc., et rapportant $360 par an et fais face à la rue Sud Remparts sur quarante huit pieds (48) dix pouces (10) de profondeur entre lignes égales et parallèles, au dit point la ligne de la ligne du fond du lot. La bâtisse sur le dit lot est désignée par le numéro municipal 750 Sud Remparts.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une bâtisse en bois à deux étages ayant de grandes chambres au rez-de-chaussée, occupées comme un bar-room, et deux chambres au premier étage, avec galerie de façade et à la rue et en retour dans le fond, une cuisine en briques à deux étages dans le fond ayant une chambre au rez-de-chaussée et deux chambres au premier étage, galerie, cuve, hangar, etc., et rapportant $420 par an.

Le dit lot désigné par la lettre C, mesure trente deux pieds (32) neuf pouces (9) et deux lignes de face à la rue Sud Remparts, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de quarante-cinq pieds (45), huit pouces et deux lignes. Les bâtisses sur le dit lot désigné par le No 14 et 16 sont désignées par le numéro municipal 754 Sud Remparts. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant de grandes chambres au rez-de-chaussée (occupée par un forbantier) et deux chambres à l'étage supérieur, ga eries de face et dans le fond et une cuisine en briques à deux étages dans le fond ayant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au premier étage, galerie, cuve, hangar, etc., rapportant $420 par an.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville ; dans l'ilet marqué du numéro 19, dans l'ilet No 18, maintenant l'ilet No 403, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de l'ancienne municipalité No 2 en mai 1840, et déposé à l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne et Robertson, l'avenue Cleveland, anciennement Jackson ou Gasquet, et l'avenue Tulane, anciennement Common. Le dit lot mesure, au pied américain, vingt-neuf (29) pieds de face à la rue Claiborne, entre les avenues Cleveland et Tulane, sur une profondeur de cent dix (110) pieds, entre lignes parallèles. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par le numéro municipal 258 rue Claiborne

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une bâtisse en bois à une étage, avec quatre chambres et une bâtisse en bois dans le fond à deux étages, ayant deux chambres sur l'étage du bas et de x chambres sur l'étage du haut, avec hangar bien entouré, 3 cuves, water works, etc., rapportant $300 par an.

Et ce tain lot ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Philip, Première et St-Denis, étant désigné par le No 13 sur un plan de C. F. Zimpe, voyer, en date du 26 mai 1883, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, le dit lot formant une encoignure des rues Dryades et Philip, mesurant trente (30) pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent cinquante (150) pieds entre lignes parallèles et face à la rue Philip.

Les améliorations sur l'encoignure des rues Dryades et Philip consistent en une bâtisse en bois à un étage, ayant deux chambres occupées comme épicerie et bar-room. Adjoig ant est une bâtisse en bois à deux étages, ayant deux chambres au-dessus et deux chambres au-dessous, avec hangar, cuve, etc., et rapportant $360 par an et fais face à la rue Sud Remparts sur quarante huit pieds (48) dix pouces (10) de profondeur entre lignes égales et parallèles, au dit point la ligne de la ligne du fond du lot. La bâtisse sur le dit lot est désignée par le numéro municipal 750 Sud Remparts.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une bâtisse en briques à deux étages ayant de grandes chambres au rez-de-chaussée, occupées comme un bar-room, et deux chambres au premier étage, avec galerie de façade et à la rue et en retour dans le fond, une cuisine en briques à deux étages dans le fond ayant une chambre au rez-de-chaussée et deux chambres au premier étage, galerie, cuve, hangar, etc., et rapportant $420 par an.

Le dit lot désigné par la lettre C, mesure trente deux pieds (32) neuf pouces (9) et deux lignes de face à la rue Sud Remparts, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de quarante-cinq pieds (45), huit pouces et deux lignes. Les bâtisses sur le dit lot désigné par les numéros municipaux 754 et 756 Sud Remparts. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant de grandes chambres au rez-de-chaussée (occupée par un forbantier) et deux chambres à l'étage supérieur, ga eries de face et dans le fond et une cuisine en briques à deux étages dans le fond ayant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au premier étage, galerie, cuve, hangar, etc., rapportant $420 par an.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet marqué du numéro 19, dans l'ilet No 18, maintenant l'ilet No 403, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de l'ancienne municipalité No 2 en mai 1840, et déposé à l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne et Robertson, l'avenue Cleveland, anciennement Jackson ou Gasquet, et l'avenue Tulane, anciennement Common. Le dit lot mesure, au pied américain, vingt-neuf (29) pieds de face à la rue Claiborne, entre les avenues Cleveland et Tulane, sur une profondeur de cent dix (110) pieds, entre lignes parallèles. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par le numéro municipal 258 rue Claiborne

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une bâtisse en bois à une étage, avec quatre chambres et une bâtisse en bois dans le fond à deux étages, ayant deux chambres sur l'étage du bas et de x chambres sur l'étage du haut, avec hangar bien entouré, 3 cuves, water works, etc., rapportant $300 par an.

Et ce tain lot ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Philip, Première et St-Denis, étant désigné par le No 13 sur un plan de C. F. Zimpe, voyer, en date du 26 mai 1883, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, le dit lot formant une encoignure des rues Dryades et Philip, mesurant trente (30) pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent cinquante (150) pieds entre lignes parallèles et face à la rue Philip.

Les améliorations sur l'encoignure des rues Dryades et Philip consistent en une bâtisse en bois à un étage, ayant deux chambres occupées comme épicerie et bar-room. Adjoig ant est une bâtisse en bois à deux étages, ayant deux chambres au-dessus et deux chambres au-dessous, avec hangar, cuve, etc., et rapportant $360 par an et fais face à la rue Sud Remparts sur quarante huit pieds (48) dix pouces (10) de profondeur entre lignes égales et parallèles, au dit point la ligne de la ligne du fond du lot. La bâtisse sur le dit lot est désignée par le numéro municipal 750 Sud Remparts.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste en un et deux ans, garanti par hypothèque et lien de vendeur et billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à passer de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, l'acquéreur devra faire assurer la bâtisse et transférer les polices au tenteur ou bâtisse et payer les honoraires d'avocat relatifs dans le procès pour recouvrer le montant des dits billets, ou n'importe quelle partie y compris. Les taxes de ville et d'État de l'année 1895 sont payées et un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire.

19 nov—19 24—déc 1 8 15 22 29—jan 2 4 date

VENTES A L'ENCAN

PAR LOUIS A. RICHARDS.

Conditions—Comptant. Dix pour cent sur le montant de l'adjudication de dépôt seront requis par les encanteurs pour lier la vente. Actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs assument les paiements des taxes d'État et de ville de l'année 1896.

31 déc—31—jan 7 14 19 21 26 28—fév 2 3 4

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE,

No 2025 rue St-Claude, entre les rues Français et Union.

Succession de Victorine Cassano, veuve de Stephen Bogna,

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 41,856.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—JEUDI, 9 janvier 1896, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 3 décembre 1895, pour le compte de la susdite succession, la propriété décrite ci-dessous—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 7, sur un plan de Joseph Pilié, voyer, en date du 21 décembre 1895 ; le dit lot mesure trente-deux pieds (32) de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent dix-huit pieds (118) entre lignes parallèles, les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros municipaux 3312 et 3310 rue Chestnut et consistent en une résidence en bois à un étage et à deux corps de logis, retirée de la rue, ayant galerie de face, quatre chambres, office, hangar, cuve, etc. Chaque côté rapporte $230 par an.

Le lot No 9, qui est le deuxième de l'encoignure des rues Chestnut et Toledano, mesure trente-deux pieds (32) de face à la rue Chestnut sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de trente-six pieds (36) les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros municipaux 3304 et 3306 de la rue Chestnut et consistent en une résidence en bois à un étage et à deux corps de logis, ayant galerie de façade, cinq chambres, cabinet bains, hangar, cuve, etc.; Rapporte ce chaque côté par an $300.

Le lot No 10 qui forme l'encoignure des rues Chestnut et Toledano, et mesure trente deux pieds (32) de face à la rue Chestnut sur une profondeur et de face à la rue Toledano de cent dix huit pieds (118) entre lignes égales et parallèles. Les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros municipaux 3,00 et 3302 de la rue Chestnut et consistent en une résidence en bois à un étage et à deux corps de logis, ayant galerie de façade, cinq chambres, cabinet bains, hangar, cuve, etc.; Rapporte ce chaque côté par an $300.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville ; dans l'ilet marqué du numéro 19, dans l'ilet No 18, maintenant l'ilet No 403, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de l'ancienne municipalité No 2 en mai 1840, et déposé à l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne et Robertson, l'avenue Cleveland, anciennement Jackson ou Gasquet, et l'avenue Tulane, anciennement Common. Le dit lot mesure, au pied américain, vingt-neuf (29) pieds de face à la rue Claiborne, entre les avenues Cleveland et Tulane, sur une profondeur de cent dix (110) pieds, entre lignes parallèles. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par le numéro municipal 258 rue Claiborne

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une bâtisse en bois à une étage, avec quatre chambres et une bâtisse en bois dans le fond à deux étages, ayant deux chambres sur l'étage du bas et de x chambres sur l'étage du haut, avec hangar bien entouré, 3 cuves, water works, etc., rapportant $300 par an.

Et ce tain lot ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Philip, Première et St-Denis, étant désigné par le